

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 4 juillet 2018

INFO PRESSE

Jeudi 28 juin dernier, une douzaine d'enfants ont présenté des signes d'intoxication alimentaire, après avoir consommé une salade de carottes râpées servies à la cantine de l'école élémentaire publique Heinrich-Ohlen située à Païta. Parallèlement, dans la nuit de jeudi 28 à vendredi 29 juin, une vingtaine d'enfants de l'école primaire publique François-Griscelli à Nouméa ont présenté des signes identiques. Le repas avait été livré par l'entreprise de restauration collective Newrest.

Le Sivap (service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) de la Davar (direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales de Nouvelle-Calédonie) a été missionné pour procéder à des analyses. Les résultats de tous les échantillons examinés confirment l'absence d'agents pathogènes classiques des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC), telles que *salmonelles*, *listeria* ou *Escherichia coli*.

Toutefois, le taux de bactéries reste élevé.

Des analyses bactériologiques complémentaires sont donc actuellement en cours, au niveau de tous les stades de production de la salade incriminée, à savoir chez le fournisseur local des carottes râpées livrées sous vide (Sopli) et chez le distributeur des repas (Newrest). Les résultats sont attendus pour le milieu de la semaine prochaine.

Les deux établissements (fournisseur et distributeur) ainsi que l'école Ohlen de Païta ont été inspectés par le Sivap.

Pour rappel, concernant les écoles primaires du ressort de la Ville de Nouméa, la compétence en matière de surveillance et de protection de la santé publique a été déléguée par le gouvernement à la direction des Risques sanitaires (DRS) de la Ville de Nouméa. C'est donc la DRS qui a procédé à l'inspection de l'école Griscelli.